



LE VILLAGE ~



Limeuil



Le mot du Maire

Travaux réalisés
Bilan de la Réunion publique
Inauguration

École et Vie associative

Brèves-Infos

Etat Civil

Commune de Limeuil
Bulletin municipal n°9 - Décembre 2019



Le mot du Maire

Limeuilloises, Limeuillois,



Vous avez entre vos mains la dernière parution du bulletin municipal de notre mandature qui s'achèvera à la mi-mars 2020.

L'équipe municipale que j'ai eu l'honneur de diriger a toujours eu l'envie constante de tout faire pour Limeuil et plus encore : aider à la construction de son devenir et de celui de ses habitants, avec une volonté qui ne nous a jamais quittés. Ce fut le désir d'administrer, d'officier, de représenter, de travailler... pour les autres et pour le bien commun. J'ai toujours gardé à l'esprit de « rester village » mais un village tourné vers l'avenir, ouvert aux évolutions au sein de la communauté de communes de la Vallée de l'Homme.

Enfin un village qui souhaite préserver son identité du Périgord Noir, soucieux de mettre en valeur son patrimoine, attentif à la qualité de vie de ses habitants et aux initiatives de solidarité.

Cette entreprise je ne l'ai pas menée seul, mais avec l'ensemble des conseillers que je salue et remercie bien sincèrement. Sans leur dévouement, le Maire n'est rien, sans eux, il ne peut rien.

En cette fin de mandat, il est l'heure de faire le bilan du travail réalisé. Nous sommes fiers d'avoir pu tenir l'intégralité de nos engagements, fiers d'avoir pu les réaliser tout en rétablissant des finances saines et sans augmenter les impôts. Enfin fiers de constater que les valeurs que nous nous étions engagés à inscrire dans nos actions sont bien présentes aujourd'hui : l'écoute, la transparence, la rigueur, le tout dans le savoir-vivre ensemble.

Ce mandat, c'est beaucoup de souvenirs et d'émotions qui se mêlent : enthousiasme, volonté, tâtonnements, certitudes, doutes, erreurs parfois ...

Mais le terme qui caractérise le mieux ce bilan pour moi, c'est la Passion : elle m'a guidé durant ces six années tempérée par la réalité du quotidien.

Limeuilloises, Limeuillois, où que vous soyez, quelles que soient les difficultés du quotidien que vous pouvez vivre, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année; qu'elles soient pour vous toutes et tous un moment de joie et de bonheur.

Portez vous bien !

Carpe Diem

Votre Maire, Jean-Claude HERVÉ



Nos engagements 2019 - 2020

Travaux réalisés

- ⇒ La 3ème tranche de travaux de Saint Martin est terminée .
Rappel du plan de financement pour un coût de 137 956 € HT:
Subvention de la DRAC : 46 035 €
Subvention du Conseil Départemental : 33 442 €
Subvention du Conseil Régional : 16 170 €
Don des Amis de Saint-Martin : 42 309 €



- ⇒ La Salle Communale (ancien logement de fonction des enseignants) a été entièrement rénovée. Le montant total des travaux, effectués principalement en régie, s'élève à 21 000 €.

- ⇒ Les allées du cimetière ont été enherbées.
- ⇒ Des travaux de voirie ont été effectués : goudronnage (200 mètres sur route de Maisonnnette - 500 mètres sur la route allant à La Combe) et reprise en castine du chemin contournant le cimetière.
- ⇒ Bornage du terrain pour création de voirie contournant le château de la Vitrolle.
- ⇒ Enfouissement des lignes électriques « fils nus » aux Vignes, aux Caillaves et à la Reynie (SDE)
- ⇒ La toiture de l'école a été rénovée.

Travaux prévus à venir

- ⇒ Les travaux de réfection de la toiture du château débiteront fin janvier et comprendront également la reprise des plafonds des second et troisième étages .
- ⇒ Dans le cadre de l'aménagement des rues du bourg, les travaux de réfection de la Grand Rue devraient commencer début mars et devraient se matérialiser de la façon suivante : la chaussée en enrobé, les caniveaux latéraux constitués de pavés, enfouissement des réseaux aériens, changement des canalisations AEP (eau potable), raccordement au gaz de ville.
- ⇒ Une buse d'une longueur de 15 mètres environ sera posée au niveau de l'intersection de la route des crêtes et du sentier de PDIPR, ceci afin de faciliter les manœuvres des camions et des engins agricoles.
- ⇒ Les toilettes municipales situées à côté de l'office de tourisme seront rénovées. Ces travaux seront effectués par les employés municipaux.
- ⇒ La Plate forme propreté située à l'atelier va être réaménagée afin de faciliter l'enlèvement des containers par les camions-poubelles. Ces travaux sont entièrement pris en charge par le SMD3.

Demande de subventions

Deux demandes de subventions sont en cours d'instruction :

- ⇒ Auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour la 4ème tranche de travaux de Saint Martin (restauration des 4 piliers intérieurs de la croisée et remplacement de l'éclairage intérieur) côté sud: réalisation d'un fossé extérieur pour assainir la chapelle et restauration des parements).
- ⇒ Auprès de l'Agence Adour-Garonne pour la numérisation et la sectorisation du réseau AEP³. Une étude préalable a été réalisée par la société TSA de Belvès.



Saison estivale

L'année 2019 n'est certes pas terminée mais à 15 jours de passer en 2020, il est possible de dresser un bilan succinct. Incontestablement, les conditions météorologiques que nous avons vécues ont eu des conséquences sur notre environnement, notre agriculture et même sur le moral de chacun (pics de chaleur caniculaire en juillet et fortes précipitations pluvieuses en novembre notamment).

La fréquentation des touristes est en hausse dans notre village :

- ♦ Les recettes des horodateurs sont passées de 53 747 € en 2018 à 69 789 € en 2019 soit une hausse de près de 30 %.
- ♦ Les entrées au parc panoramique ont augmenté de plus de 6 000 personnes pour atteindre 39 000 visiteurs soit une augmentation de 18%.

Le 27 juin, la commune a reçu le conseil communautaire de la Vallée de l'Homme. Après la réunion dans la salle du château, les élus communautaires ont eu le loisir de visiter le parc panoramique (une première pour un certain nombre). Enfin un dîner champêtre servi sur l'esplanade a clôturé cette manifestation.

Félicitations aux organisateurs des manifestations estivales qui comme à l'accoutumée ont obtenu un franc succès :

- ♦ La fête de la musique
- ♦ La fête du village
- ♦ Les marchés gourmands sur la Place du Port malgré quelques intempéries qui ont obligé les organisateurs à les écourter voir à en reporter un .
- ♦ Le traditionnel marché Potier
- ♦ Les marchés nocturnes de producteurs de la Place des Fossés
- ♦ Le concert Néocortex sur la Place du Port
- ♦ La Grande Tablée du Confluent avec l'animation pêche
- ♦ Le tournoi de pétanque



Bandas lors du marché gourmand



Marché potier



Réunion publique

Lors de la réunion publique du 25 novembre dernier près de 50 personnes étaient présentes.

Les sujets suivants ont été abordés :

- **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** : Certains Relais de Quartiers doivent être renouvelés et la population doit être de nouveau sensibilisée. Une réunion devrait être programmée durant le premier semestre 2020.
- **Adressage** : La dénomination de toutes les voies de la commune est terminée. La validation auprès de l'Agence Technique Départementale (ATD 24) est en attente.
- **Redevance Incitative** : Le nouveau fonctionnement de système de collecte des ordures ménagères a été présenté . Il entrera en fonction début janvier. Les déchets verts ne seront plus acceptés sur la plateforme communale et devront être déposés à la déchèterie du Bugue.
- **PLUi** : L'enquête publique est terminée depuis le 6 décembre. Le zonage définitif des parcelles constructibles est en attente de validation des services de l'état .
- **Recensement** : Il aura lieu du 16 janvier au 15 février. Madame Danièle LECOURT est nommée agent recenseur.

Personnel communal

Le contrat Parcours Emploi Compétence (PEC) de Monsieur Guy IVORRA arrive à échéance à la fin de l'année 2019 et ne pourra pas être renouvelé.

Ce poste est indispensable au bon fonctionnement du service technique de la commune.

Ce type de contrat ne sera pas forcément reconduit (arrêté préfectoral).

Portage de repas

A partir du 2 janvier 2020 les habitants de Limeuil pourront bénéficier du portage des repas. Inscription et modalités auprès de Mme Sylvie LABATTUT : 05 53 03 09 11



Inauguration de la salle communale

Ce bâtiment était le logement de fonction des enseignants. Il a été construit à la fin des années 50 et l'ont successivement occupé : Monsieur et Madame DESPRAT; Monsieur et Madame FRANCOIS; Monsieur et Madame YEULLAZ. Les derniers occupants ont été Monsieur et Madame NINNIN.

Après la location de la salle des associations située rue du Saut à des privés, le club de football et la Grappe Cyrano se sont retrouvés dans ce lieu.

Des travaux étaient indispensables pour rénover cette salle. De plus il fallait trouver un lieu de réunion pour le club de pétanque qui depuis plusieurs années occupent pratiquement à titre gracieux le local de Monsieur F. Marin (merci à lui).

La commune a entrepris les travaux de rénovation début 2019.

Y ont participé les employés communaux: Jérôme LAFON et Guy IVORRA; des professionnels : Monsieur DHESDIN (électricité) et Monsieur GAUX (plomberie).

Sont également intervenus des bénévoles : Eric HERVÉ, Lino GHIRARDO et surtout Claude SERVOLLE qui a conduit les travaux et y a consacré beaucoup de son temps libre.

Aujourd'hui, la salle est opérationnelle et servira à l'ensemble des associations du village pour leurs différentes manifestations :

Hebdomadairement :

- * Le football pour son repas d'après entraînement du vendredi et de soir de match,
- * La pétanque en fin de journée dominicale ,
- * Les Croquants du Périgord Noir tous les jeudis après midi (jeux de société de 14h à 16h)

Un nom est venu tout naturellement pour cette inauguration : celui de ses premiers occupants: Yvonne et Roland DESPRAT.



Rétrospective

Ils sont arrivés en tant qu'instituteurs à la rentrée 1953 et ont enseigné dans l'ancienne école située au milieu du bourg . Ils ont intégré ce logement en 1959.

Roland, qui malheureusement nous a quittés il y a un peu plus de 2 ans, fut conseiller et secrétaire de mairie de 1959 à 1971.

Il s'est occupé de la section football de l'Amicale Laïque à ses débuts en 1956.

Toute une génération de Limeuillois a découvert la mer (Ile d'Oléron – Arcachon) - le pays Basque - l'Espagne , la montagne (Cauterets) - la Provence (Pont du Gard et Nîmes) – les châteaux de la Loire - grâce aux séjours qu'ils organisaient.

Ils nous ont fait traverser l'océan Atlantique sur le Paquebot France grâce à l'intervention de Mr Nafrechoux lors de soirées récréatives.

La famille a gardé des liens très étroits avec de nombreux habitants du village et reste très attachée à la commune de Limeuil .

LES CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent

EMBALLAGES & PAPIERS



VERRE



CARTONS



COMPOST



Déchèterie ou ressourcerie

DÉCHÈTERIE ET RESSOURCERIE



VÊTEMENTS



UN DOUTE SUR LE TRI D'UN DÉCHET ?

Consultez le site:
www.consignesdetri.fr
 ou utilisez l'application gratuite
 « guide du tri » de CITEO

Contact SMD3 : 09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)
service.usagers@smd3.fr / www.smd3.fr



QU'EST-CE QUE LA REDEVANCE INCITATIVE ?



SMD3

Syndicat Mixte Départemental
des Déchets de la Dordogne

La redevance incitative est la contribution demandée à l'utilisateur pour utiliser le service public des déchets.

Cette redevance n'est pas un nouvel impôt, mais vient remplacer l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), impôt local uniquement basé sur la valeur locative du logement.

La redevance incitative sera plus juste que la taxe actuelle puisque la facturation sera en lien avec la production réelle de déchets des usagers.

La redevance incitative harmonise les tarifs à l'échelle du département.



LA REDEVANCE INCITATIVE

Seules les ordures ménagères seront payantes (sacs noirs)

Tous les producteurs de déchets seront facturés : les foyers (propriétaires occupants, locataires, résidences principales et secondaires), entreprises, collectivités, associations

La TEOM sera supprimée

POURQUOI METTRE EN PLACE

LA REDEVANCE INCITATIVE ?

Pour :

- Répondre aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour une croissance verte de 2015
- Réduire la quantité de déchets enfouis
- Encourager à mieux trier les déchets
- Appliquer un système de facturation plus juste et équitable
- Maîtriser les coûts de la gestion des déchets et la facture des usagers

QUE FINANCE

LA REDEVANCE INCITATIVE ?

La redevance incitative sert à financer l'ensemble du service de gestion des déchets : la collecte, les déchèteries, le traitement et le développement de nouvelles filières de recyclage.

COMMENT

EST-ELLE CALCULÉE ?

La redevance incitative se compose :

D'une part fixe :
un abonnement annuel au service (comme pour l'eau, l'électricité)
+ un forfait de base qui comprend le nombre de levées de bacs ou d'ouverture des bornes de dépôts.

Et d'une part variable :
pour l'enlèvement des déchets au-delà du forfait.

LE CONTENU D'UN SAC NOIR PÉRIGOURDIN EN 2017



À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT

La mise en place de la redevance incitative se fait progressivement sur tout le département de la Dordogne. Le déploiement est programmé en 3 temps : 1^{er} janvier 2021, 1^{er} janvier 2022, 1^{er} janvier 2023

L'ÉTAPES DE LA MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

POUR LES USAGERS

ÉTAPE 1 : L'IDENTIFICATION

Chaque usager doit être connu du SMD3. Des enquêteurs de terrain recueillent certaines informations telles que l'identité, l'adresse, le nombre de personnes dans le foyer... Chaque usager enregistré dans la base de données est doté d'un badge pour la collecte en point d'apport volontaire qui lui permet également d'accéder en déchèterie.

ÉTAPE 2 : LA COLLECTE

Collecte en apport volontaire : en passant son badge devant un lecteur positionné sur le conteneur, l'usager ouvre le tambour pour y déposer son sac d'ordures ménagères. L'ouverture est alors suivie et enregistrée sur sa fiche.

ÉTAPE 3 : LA FACTURATION

L'usager reçoit à son domicile une facturation correspondant à la part fixe (abonnement + forfait) et à la part variable éventuelle. Le paiement se fait auprès du trésor public qui collecte les fonds pour le SMD3 ou la collectivité en charge de la collecte sur la commune.

L'objectif est celui d'une transition en douceur entre les deux modes de facturation. Une facture pédagogique sera adressée à l'issue des 6 premiers mois de fonctionnement du nouveau système afin d'indiquer aux usagers le montant qu'ils auraient payé et leur permettre d'adapter éventuellement leurs comportements pour maîtriser leur facture. Durant cette période, la TEOM sera toujours en vigueur.



Une mise en place progressive précédée d'une année pédagogique



Exemple d'une station complète de bornes aériennes permettant le dépôt de 4 flux de déchets :
les ordures ménagères, les recyclables (en vrac), le carton, et le verre.

LA GRILLE TARIFAIRE PROVISOIRE

Les tarifs définitifs seront votés fin décembre 2020 à l'issue de l'année pédagogique.
voici une estimation pour les foyers les plus présents sur le territoire.

	COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE	
	24 Ouvertures	48 Ouvertures
ABONNEMENT	Entre 80 € et 100 €	Entre 80 € et 100 €
FORFAIT	Entre 65 € et 80 €	Entre 130 € et 150 €
TOTAL PAR AN	Entre 145 € et 180 €	Entre 210 € et 250 €
PART VARIABLE	1 ouverture supplémentaire = entre 3 € et 4 €	

UN NOUVEAU
SERVICE
POUR VOUS
ACCOMPAGNER



**Le SMD3 a créé un service entièrement dédié
aux relations aux usagers.**



**Le centre d'appels est votre
interlocuteur privilégié pour :**

- Signaler les changements (déménagements, personnes composant le foyer)
- Signaler un matériel défectueux (bacs détériorés, badges défectueux)
- Obtenir des explications relatives à la facturation, à la réduction des déchets
- Répondre à toutes les questions pratiques

SERVICE RELATIONS USAGERS :

09 71 00 84 24 (appel non surtaxé) / service.usagers@smd3.fr
www.smd3.fr



SMD3

Syndicat Mixte Départemental
des Déchets de la Dordogne

Ecole communale de Limeuil

L'école maternelle de LIMEUIL accueille 26 enfants : 5 TPS, 9 PS et 12 MS.
Le Regroupement Pédagogique Intercommunal, Alles- Paunat- Saint-Chamassy- Limeuil, a un effectif de 99 enfants.



Les enfants ont pu assister à plusieurs spectacles sur le thème **du cirque**:

- spectacle de la compagnie Planètemômes**, « Sur la piste des arts »,
- Théâtre de la Gargouille** « Panic Circus » en novembre 2018, à Lalinde.
- 3 spectacles de BrikaBrak** :

*En janvier 2019 : **Théâtre** visuel « Pas de Loup » au Bugue. Compagnie Ovanio.

*Le mardi 26 mars 2019, à Saint-Cyprien, **Spectacle de danse** « GRRRRR ! », avec la compagnie Sylex. Au préalable le vendredi 22 mars un **atelier de danse**, à l'école, **encadré par une danseuse Périgourdine**; (Atelier pris en charge par l'Agence Culturelle Départementale Dordogne-Périgord dans la cadre de Spring)

*Le vendredi 7 juin **cirque** au Bugue « Qui pousse, ou le monde qui vient » avec la compagnie Lunatic.

En complément,

-**Film d'animation en noir et blanc** au cinéma du Buisson de Cadouin en janvier 2019;

-**Visite sensorielle des jardins de Limeuil** : A la rencontre des animaux et des végétaux du jardin, jeudi 23 mai en matinée...

-**Visite du château et des jardins de Losse** à Thonac., et **visite du THOT**, jeudi 20 juin.

Deux paddocks du Domaine de la Vitrolle ont été recyclés. Les enfants après les avoir décorés avec de la peinture, ont eu le plaisir de pouvoir faire des **plantations**.

Un grand merci à toutes les personnes qui participent à la continuité de nos écoles et au bien-être des enfants.

La Directrice,
Brigitte Poumeaud



La boule du confluent

2019 aura été une belle année pour notre association forte d'une quarantaine d'adhérents de Limeuil et des communes avoisinantes;

En effet, compétitions, organisations diverses ont occupé notre quotidien.

Dans le cadre des compétitions, nos équipes se sont illustrées tout au long de l'année, ramenant des résultats encourageants. Félicitations à tous nos adhérents.

Coté organisations, nous avons malheureusement dû annuler le tournoi du 8 mai en raison des mauvaises conditions météorologiques, les autres concours, mars et juillet, ont été de très bon niveau. Les équipes des clubs du secteur bergeracois se sont affrontées sur le boulodrome Georget MAGAT, le tout dans un excellent état d'esprit.

Nous avons assisté les activités inter-associations de notre village, fête de la musique, tablée du confluent, tournoi des plus beaux villages de France et Téléthon, que de bons moments partagés tous ensemble !

L'été dernier les marchés gourmands organisés sur la place du port, ont connus encore une fois de francs succès malgré les caprices de la météo, une soirée annulée, une autre raccourcie, bref tous les marchés ont été arrosés (principalement par les pluies). Et dire que c'était l'été le plus sec jamais connu !!! Néanmoins soirées animées et ambiance estivale étaient au rendez-vous. Un grand merci à tous les adhérents et amis qui ont participé de près ou de loin à ces manifestations.

Début septembre nous avons accueilli nos amis de Ploërmel. Visites de quelques sites, comme le château de Monbazillac, le musée du tabac et le vieux Bergerac, ajoutez à cela le tourisme gastronomique et des rencontres sportives et ce séjour fut, à l'image des différentes activités, une belle réussite, nous garderons encore une fois d'excellents souvenirs. Merci à tous notamment aux familles hêbergeuses.

Enfin, au 1^{er} janvier 2020 nous aurons rejoint la nouvelle salle des associations et laisserons notre « petite maison » à son propriétaire que nous ne remercierons jamais assez pour la mise à disposition de ce bâtiment qui nous l'espérons gardera ses secrets.



Agenda 2020

Nous animerons, au boulodrome, une compétition amicale au profit de l'AFM Téléthon le samedi 7 décembre 2019.

Nous réaliserons 4 concours «UFOLEP»: au mois de mars, mai et juillet

Nous organiserons 5 marchés gourmands de l'été sur la place du Port et nous participerons activement aux manifestations inter-associations du village (Fête de la musique, Tablée du Confluent...).

Nous nous déplacerons fin juin chez nos amis bretons de Ploërmel.

Les rencontres intergénérationnelles de notre association sont des vecteurs de lien social et de dialogue important dans notre milieu rural et de cela nous en sommes fiers !

Convivialité, camaraderie mais aussi esprit d'équipe et compétition sont les maîtres mots de notre association.

Alors, au plaisir de vous retrouver au boulodrome Georget MAGAT.

Potiers en Périgord

Quelques nouvelles du Marché Potier

La dernière édition s'est très bien déroulée malgré une petite baisse de fréquentation, reflet d'un mois de juillet relativement calme au niveau touristique. Le Marché reste un moment très agréable pour les potiers, potières et, nous espérons, pour le public également.

L'exposition « Une artiste au bord de l'eau », avec la céramiste Zélie Rouby, a très bien été accueillie. Cette installation, que nous reconduisons cette année avec un nouvel artiste, a remplacé l'exposition « pièces uniques », concours de création autour d'un thème.

Les visiteurs ont aussi pu découvrir une belle intervention professionnelle ainsi qu'un marché où se mêlaient des productions très variées et de qualité.

En 2020, la 23ème édition aura lieu les 25 et 26 Juillet. L'association « Potiers en Périgord » travaille déjà autour de son futur programme de façon à, une nouvelle fois, vous offrir un beau week-end de découvertes céramiques.

En attendant, nous vous souhaitons à toutes et tous une belle fin d'année.



L'équipe de « Potiers en Périgord »

Les croquants du Périgord noir

L'association « Les croquants du Périgord Noir » vous informe qu'une section jeux de société est créée. Toute personne intéressée est cordialement attendue pour jouer tous les jeudis après-midi de 14h à 16h, à la salle des associations de Limeuil.

Adhésion annuelle : 8€

Contact : 06 83 47 76 39 ou 05 53 61 81 64



Le football club

Cette année encore le FC Limeuil va dépasser les 200 licenciés ; répartis en 10 équipes. Cela représente un considérable travail , et l'on doit féliciter les nombreux dirigeants qui œuvrent pour faire tourner cette énorme machine. Aussi afin de mettre un nom sur ces bénévoles voici l'organigramme séniors et jeunes.

Organigramme Seniors

Comité Directeur

Présidents d'honneur : Jean Claude HERVÉ
Georges RICHARD
Présidents : Dominique RICHARD (06 71 74 19 90) -
David JACQUET (06 75 55 67 52)
Vice-président : Bruno DURAND (06 19 70 70 04)
Secrétaire : Matthieu KROTLINSKI (06 88 63 00 26)
Secrétaire adjoint : Patrick LESAGE (06 80 70 57 25)
Trésorière : Bernadette RICHARD
Comptable : Éric HERVÉ (06 77 37 46 84)

Membres

Correspondant Général : Matthieu KROTLINSKI
Responsables Club House : Bruno DURAND- Bruno HERVÉ
- Claude SERVOLLE
Responsables Terrain : Lino GHIRARDO -
Claude SERVOLLE
Intendance : Bernard MARTY
Buvette : Bernadette RICHARD – Claude SERVOLLE
Relations Publiques : David JACQUET
Membre : David BRUGÈRE – Fabrice LEMBOUB -
Paul MONNEZ

Domaine Sportif

Coordinateur sportif : Patrick LESAGE
Entraîneurs :
Équipe fanion :
Francis ALIX (06 12 69 17 16) - Laurent MARTY
(06 08 18 56 57)
Équipe Réserve 1 : Régis LAGARDE (06 78 84 90 16)
Équipe réserve 2 : Elie DESPLAT (06 48 26 17 62)
Dirigeants Équipe fanion : Bruno DURAND –
Bernard MARTY - David JACQUET
Juges de touche :
Philippe LEROY – Antonio REIS (07 70 74 53 44) –
Serge CHAPELLE (06 70 35 81 22)

Presse et communication

Animation : Patrick LESAGE
Site Internet : www.fc-limeuil.com
Facebook : F.C LIMEUIL
Webmaster : Matthieu KROTLINSKI



Organigramme jeunes

U6 et U7 : Max REIGNIER et Régis MAILLET
U8 et U9 : Alexandre PINAULT et Mickaël MOUCHE
U11 A et B : Sébastien ANQUETIL - Nicolas FAGETTE - Do-
minique RICHARD
U13 : Sébastien BEAU - Serge et Sébastien GOUDAL
U15 : Mathieu KROTLINSKI - Alexandre PROUST - Mickaël
MOUCHE
U17 : Pedro RESENDE - Stéphane MEYSSONIER - David
BRUGÈRE



En mai 2019 nous avons participé au tournoi des Plus Beaux Villages de France, magnifique et festive manifestation.

Nous organisons comme toujours une soirée choucroute en octobre , un quine le 25 janvier 2020 et un tournoi de football début juin.



Inscription sur les listes électorales

Les communes ne sont pas dans l'obligation de prévoir une permanence le lundi 31 décembre 2019 pour permettre les inscriptions sur les listes électorales dans la commune.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2019 toute personne peut solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année, et en vue d'un scrutin, jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédent le scrutin (pour les élections municipales du 15 et 22 mars 2020 **vous pourrez vous inscrire jusqu'au 07 février 2020**).

Conditions pour être électeur

- ◆ Les jeunes âgés de moins de 26 ans pourront s'inscrire sur les listes électorales de la commune du domicile de leurs parents.

- ◆ Les personnes non domiciliées sur la commune pourront s'inscrire sur les listes électorales lorsqu'elles auront figuré 2 années de suite (contre 5 années actuellement) au rôle des contributions directes communales (taxes foncières, taxes d'habitation). Cette disposition s'applique également aux gérants ou associés majoritaires ou uniques d'une société figurant au rôle CFE (cotisation foncière des entreprises).
- ◆ D'autre part l'inscription des personnes ayant acquis la nationalité française et des jeunes qui atteignent leur majorité sera effectuée d'office à partir du 1^{er} janvier 2019.

De ce fait, toute personne ne rentrant plus dans le cadre de cette réforme devra être radiée. Un courrier sera adressé aux intéressés.

Frelons asiatiques

La commune et la communauté de communes financent à hauteur de 60% la destruction de nid de frelons asiatiques.

Il reste 40% de la facture à la charge des administrés

La SARL Crouzet et fils située au Bugue peut intervenir pour détruire les nids de frelons asiatiques.

SARL Crouzet et fils
Route de Périgueux
24260 Le Bugue
Téléphone : 05.53.03.29.91
crouzet24@orange.fr

Catastrophes naturelle du phénomène « Sécheresse / Réhydratation »

Les dégâts provoqués par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse-réhydratation des sols entrent dans le champ de la garantie catastrophes naturelles depuis 1989.

Les propriétaires dont les immeubles assurés sont endommagés par ce phénomène peuvent en conséquence être indemnisés par leur assureur si les communes d'implantation des bâtiments sont reconnues en état de catastrophe naturelle dans

le cadre de la procédure prévue par l'article L.125-1 du code des assurances.

Si vous constatez des fissures sur votre maison vous pouvez déposer une demande accompagnée de photos justificatives à la mairie.



David venancie
06.74.33.40.82

EPICERIE

A domicile et dans vos villages

Mardi
Tremolat sur le marché face à la mairie
10h30 à 12h30

Mercredi

Alles sur Dordogne face à la mairie
11h30 à 12h30

Limeuil
14h30 à 15h30 parking du foot

Jeudi

Paunat près de l'abbatiale
11h30 à 12h30

Vente de produits à la personne et la maison ainsi que des fruits et légumes de saison

NOUVEAUTÉS



FARDET SEVERIN
PARCS et JARDINS
07 84 37 60 50
24510 LIMEUIL

ENTRETIEN ESPACES VERTS
CREATION ET ENTRETIEN TRUFFIERES

Fleurs et Senteurs

ARTISAN FLEURISTE



4 rue de la République - 24480 LE BUISSON

☎ 05 53 27 26 49 - mail : fleurs-et-senteurs24@orange.fr

Fleurs et plantes ■ Livraison
Thés et tisanes Bio ■ Transmission florale
Bougies, savon, déco ■ à distance

*Des fleurs et des couleurs
pour toutes vos émotions
tout au long de la vie.*

OUVERT 7J/7
Lundi : 9h00 - 12h30 et 14h30 - 19h00
Mardi : 9h00 - 12h30 et 14h30 - 19h00
Mercredi : 9h00 - 12h30
Jeudi : 9h00 - 12h30 et 14h30 - 19h00
Vendredi : 9h00 - 12h30 et 14h30 - 19h00
Samedi : 9h00 - 12h30 et 14h30 - 19h00
Dimanche : 9h30 - 12h30



Reproduction interdite sans autorisation écrite de l'éditeur. Toute réimpression est interdite.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour **VOTER** les **15 ET 22 MARS**
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**
pour **VOUS INSCRIRE SUR LES**
LISTES ÉLECTORALES:



Sur Internet

www.demarches.interieur.gouv.fr;
rubrique « Élections »



En mairie

en personne ou en mandatant un tiers



Par courrier

en écrivant à votre mairie



Informations

www.demarches.interieur.gouv.fr;
www.service-public.fr
ou contactez votre mairie



Pour info

Un logement de type T4 est disponible aux
HLM Fongaufier

Pour tout renseignement merci de vous
adresser à Mésolia : 05.56.11.50.50



Etat civil

Mariage

19 07 2019 Clément DOSS et Marie BRUNEL
17 08 2019 Bastien BAUNAT et Vanessa PARAT



Félicitations aux mariés

Décès

19 06 2019 Dorthe BRANNER veuve JACOBSEN à l'âge de 93 ans
05 10 2019 Alain LE JOLIS à l'âge de 84 ans
07 10 2019 Claude LE BRETON à l'âge de 84 ans
08 11 2019 Louis PAROUTY à l'âge de 95 ans



Sincères condoléances aux familles

**La mairie et l'agence postale seront fermées
du 24 décembre 2019 au 03 janvier 2020 inclus**



***Vous pourrez retirer vos colis et vos recommandés
à l'agence postale communale de Trémolat***

Meilleurs Vœux 2020



Le Maire et le conseil municipal seront heureux
de vous présenter leurs vœux pour
la nouvelle année
le samedi 18 janvier 2020 à la salle du château à 18h

**Vous pouvez nous faire parvenir votre adresse mail personnelle si vous souhaitez être
informé directement de toutes les activités municipales et de la vie communale.**

Mairie de Limeuil - Rue du port - 24510 Limeuil - Tel: 05.53.63.30.89 - Télécopie: 05.53.63.30.31
limeuil.mairie@gmail.com - www.limeuil-en-perigord.com

Directeur de publication: Jean-Claude HERVÉ

Comité de rédaction (commission communication): Jean-Claude HERVÉ, Nicole HULOT, Hélène MERINO, Laurence NINNIN, **Réalisation:** Laurence NINNIN - Laura PISTRE

Photos: Jean-Claude HERVÉ, Laurence NINNIN